

Ref. 8.

COMPTES RENDUS
DU PREMIER
CONGRÈS DENTAIRE
INTERNATIONAL

TENU A PARIS
A L'OCCASION DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

SOUS LE PATRONAGE DE
M. LE MINISTRE DU COMMERCE
DE
LA SOCIÉTÉ D'ODONTOLOGIE DE PARIS
ET DE
LA SOCIÉTÉ ODONTOLOGIQUE DE FRANCE

Les Séances orales ont eu lieu à l'École Dentaire de France
ET
Les Séances cliniques à l'École Dentaire de Paris

PARIS

ASSOCIATION
de
L'ÉCOLE DENTAIRE DE FRANCE
3, RUE DE L'ABBAYE

ASSOCIATION GÉNÉRALE
des
DENTISTES DE FRANCE
57, RUE ROCHECHOUART

et
LIBRAIRIE LECROSNIER ET BABÉ
23, place de l'École-de-Médecine

1891

gures de mon livre sur les divisions palatines, les cas les plus variés que j'ai réunis depuis plus de 30 ans. Vous en verrez les moulages et les appareils dans ma vitrine à l'Exposition.

L'art dentaire rend de tels services que personne ne songerait aujourd'hui à nier le rôle social du dentiste. Nous pouvons revendiquer hautement notre place parmi les professions les plus libérales.

Notre art n'eût-il produit que les résultats que je viens d'exposer sommairement devant vous, qu'il ne serait pas possible d'en méconnaître l'utilité et même la grandeur.

M. CARACATZANIS, d'Athènes, présente une observation sur

LES PERFORATIONS DE LA VOUTE PALATINE.

M. C., rentier, âgé de 50 ans, vint chez moi au mois d'août de l'année 1887, pour se faire soigner. Je remarquai dans sa bouche, du côté gauche une petite plaie, et du côté droit sur le voile du palais, la destruction complète de la voûte palatine osseuse. Sur le côté gauche, il y avait deux incisives, une canine et deux petites molaires qui toutes étaient ébranlées. Du côté droit il n'existait aucune dent.

La mâchoire inférieure ne portait aucune trace de plaie; elle avait huit dents saines, quatre incisives et quatre grosses molaires.

Je me trouvais en présence d'un sujet syphilitique.

C'est vers l'année 1870, me dit-il que la syphilis se déclara. Il suivit un traitement consistant en mercure, en iodure de potassium et en bains sulfureux. La syphilis disparut. Mais voilà quatre ans que la maladie était revenue. Il se rendit chez un médecin qui lui fit 10 injections de mercure. Deux mois après ces injections, il eut une forte hémorragie nasale.

Deux mois après cette hémorragie ses dents commencèrent à tomber, une plaie se forma au côté droit du voile du palais, elle s'agrandit et forma cette cavité.

Les paroles du sujet étaient à peine distinctes; l'eau et les aliments qu'il prenait lui ressortaient par les narines.

Je commençai par extraire toutes les dents ébranlées de la mâchoire supérieure et je laissai celles de la mâchoire inférieure. Je lui prescrivis des gargarismes antiseptiques :

Chlorate de potasse 2 0/0.

Acide phénique 2 0/0.

Iodure de potassium 3 0/0 trois cuillerées à bouche par jour.

Au bout d'un mois la plaie avait disparu.

Je lui fis alors un dentier, en obturant la cavité avec le caoutchouc

mou. Tout alla bien pendant cinq mois : mon client parlait distinctement et avalait très bien ses aliments.

Mais ensuite la cavité s'agrandit et des plaies reparurent ; les dents de la mâchoire inférieure étaient ébranlées : l'obturateur ne rendait plus les services nécessaires.

J'ordonnai les mêmes médicaments que ci-dessus. J'arrachai les dents et, la bouche revenue à l'état sain, je fis un second obturateur, mais cette fois sans remplir la cavité de caoutchouc mou. Je le laissai libre, car le frottement du caoutchouc causait une irritation à l'intérieur de cette cavité. Voilà plus d'une année qu'il porte cet obturateur, et il va toujours parfaitement bien.

M. GUÉBINT, de Naples, fait une communication sur un

NOUVEAU SYSTÈME D'OBTURATION DU VOILE DU PALAIS

Mon obturateur peut être fait en or et en caoutchouc, il a la flexibilité naturelle que n'ont pas les autres, au moyen de plusieurs charnières placées sur l'apophyse palatine. Quand le voile bouge, il décrit une courbe naturelle, il adhère sur les bords de la blessure, sur les résidus du voile naturel, au moyen d'un petit ressort invisible, de sorte que, dans les mouvements de déglutition, il obéit aux mouvements des piliers. Cet appareil se fixe au palais au moyen de 2 crochets qui s'attachent aux dernières molaires et le voile tient au palais au moyen de la première charnière. Il est préférable à tous les autres puisqu'il évite le mécanisme extérieur, le frottement et la déchirure il ne fait pas mal et forme les vides latéraux par lesquels s'échappe l'air. Je l'emploie avec succès à la clinique universitaire de Naples et j'ai fait également le même appareil en vulcanite.

DISCUSSION

M. PRÉTERRE, de Paris. — Je supprime tout mécanisme et mon appareil tient sans crochet ; j'ai renoncé à la partie postérieure, parce qu'un appareil délicat devient dangereux, ensuite le mécanisme est sujet à dérangement.

Voir aussi cinquième section.

Communications diverses

M. Victor BENSOW, de Gothembourg, indique un

MOYEN DE FAIRE DES OBTURATIONS ET AURIFICATIONS DANS LES DENTS ARTIFICIELLES

Un de nos principaux efforts dans le domaine de la technique den-